



Rapport d'activité

Année 2014

Préambule : la création de FUSE

FUSE a été constituée en juin 2010 avec les objectifs suivants :

fédérer la réflexion, les échanges et le dialogue entre usagers, associations et autres parties prenantes de l'enseignement de la musique, la danse, l'art dramatique et les arts du cirque ;

représenter les usagers dans toutes les instances de réflexion et de concertation et participer aux décisions en matière d'enseignement artistique aux différents échelons territoriaux, nationaux et européens;

apporter une aide concrète aux personnes engagées dans un parcours d'enseignement.

Le siège est situé à Nantes (Loire-Atlantique). Les statuts ont été déposés en juin 2010.

Une fédération qui grandit

Des adhérents en progression

FUSE est une fédération nationale présente dans 41 départements et d'établissements.

A ce jour, FUSE compte parmi ses adhérents :

plus de **250 membres individuels** parmi lesquels :

- 200 usagers des structures d'enseignement artistique, pour eux mêmes ou en tant que parents d'élèves ;
- 50 étudiants qui sont constitués en un collège spécifique : ces étudiants viennent des Pôles supérieurs d'enseignement artistique (CNSMDP, CNSM de Lyon, PESPBB Paris Boulogne, Aubervilliers, Strasbourg, Lyon, Dijon, Pont Supérieur Bretagne Pays de la Loire... et également étudiants français à l'étranger)

30 associations adhérentes représentant 2700 membres individuels parmi lesquelles :

- 5 associations de praticiens amateurs, bénéficiant d'un accompagnement professionnel
- 24 associations de parents et élèves de conservatoires ou école de musique
- 1 BDE, association d'élèves et étudiants d'un conservatoire

On note cette année encore une augmentation sensible du nombre des adhérents individuels et étudiants. Cette augmentation est largement portée par la diffusion du contrat d'assurance Harmonie et le relai efficace de notre partenaire l'assureur Verspieren.

FUSE membre de la COFAC

La COFAC, coordination des fédérations d'art et de culture, réunit 23 fédérations très diverses mais ayant en commun la promotion d'une libre vie associative culturelle qui vise à développer des activités sans finalité lucrative, exprimant ainsi la participation de la société civile à la gestion de l'intérêt général et à la construction du vivre ensemble.

Cette année de nouvelles associations et fédérations (JMF, ANPAD, Maisons Paysannes de France et Fédération des Écoles de Cirque..) ont rejoint la COFAC qui est dans une période de renouveau. Du patrimoine au spectacle vivant, de la musique au théâtre en passant par la radio ou la vidéo, la COFAC représente ainsi plus de 40 000 associations culturelles.

Cette année la COFAC a été particulièrement active dans 5 grands domaines :

- la place et la reconnaissance des pratiques en amateur : c'était notamment l'un des thèmes de l'Université d'été 2014 en Avignon avec une émission radiodiffusée en direct ; ainsi que le sujet d'un nouvel article dans la revue Juris Art- Dalloz.
- le rôle des associations dans l'éducation culturelle et artistique : deuxième thème de l'université d'été 2014 ;
- les besoins en financement des associations et de leurs réseaux fédérés, la démarche d'évaluation et la LOLF ;
- l'activité humaine dans les associations (salarier, bénévolat) et la structuration du secteur ;

- les enjeux européens des associations culturelles.

En 2015, l'accent sera mis sur le renouvellement du partenariat avec la FNCC (Fédération nationale des élus à la culture) et la structuration de la COFAC en région. Des Cofac régionales ont été créées et là où elles n'existent pas, des délégués régionaux ont été nommés : Fanny Reyre-Ménard est déléguée par la Cofac en Pays de Loire pour la représenter.

FUSE adhère à cette fédération depuis 2012. Dans le cadre de sa participation active à la COFAC, FUSE s'est directement impliquée :

- d'une part dans son administration : Marie-Claire Martel, vice présidente de FUSE est ainsi secrétaire générale du bureau de la COFAC et suppléante du Président de la Cofac au Conseil d'administration du Mouvement Associatif.
- d'autre part sur le dossier de la législation concernant la pratique en amateur, FUSE par l'intermédiaire de la Cofac est associée aux discussions sur la rédaction d'un article dans la future loi sur la création artistique prévu pour la fin du premier semestre 2015.

Une fédération en action

Le fonctionnement du bureau et du conseil d'administration

Le travail du bureau et du CA se sont organisés différemment : un peu moins de réunions physiques et plus d'échanges dématérialisés (réunions téléphoniques et mails) ; il continue à être intense et nous avons été régulièrement sollicités par des adhérents, des personnes intéressés et aussi par des associations fédérations, structures.

Des statuts actualisés

En novembre 2014, des modifications de statuts ont été validés par une assemblée générale exceptionnelle. Ces modifications concernaient deux points : l'augmentation du nombre de places au conseil d'administration, et une modification de l'objet afin de permettre à FUSE en toute légitimité d'être partie prenante de recours en justice auprès de ses adhérents.

Le vote pour cette AGE a été proposé sur internet et ainsi ouvert aux adhérents qui ne pouvaient se déplacer. Cette organisation a été un succès puisque le quorum nécessaire a été atteint.

Ce vote a été aussi un signal très positif de l'adhésion de nos adhérents au projet fédératif de FUSE.

La communication, l'information et la diffusion

● Production et mise à disposition de documents

- les actes du colloque « Profession ? Amateur ! » (novembre 2013), ont été publiés et diffusés un peu tardivement (janvier 2015) ; ce texte reste d'actualité puisque le projet de loi (LORCA) qui intégrait un article sur la pratique en amateur a été repoussé ;
- une veille documentaire et réglementaire
- des comptes rendus des rencontres et de manifestations suivies par des membres de FUSE

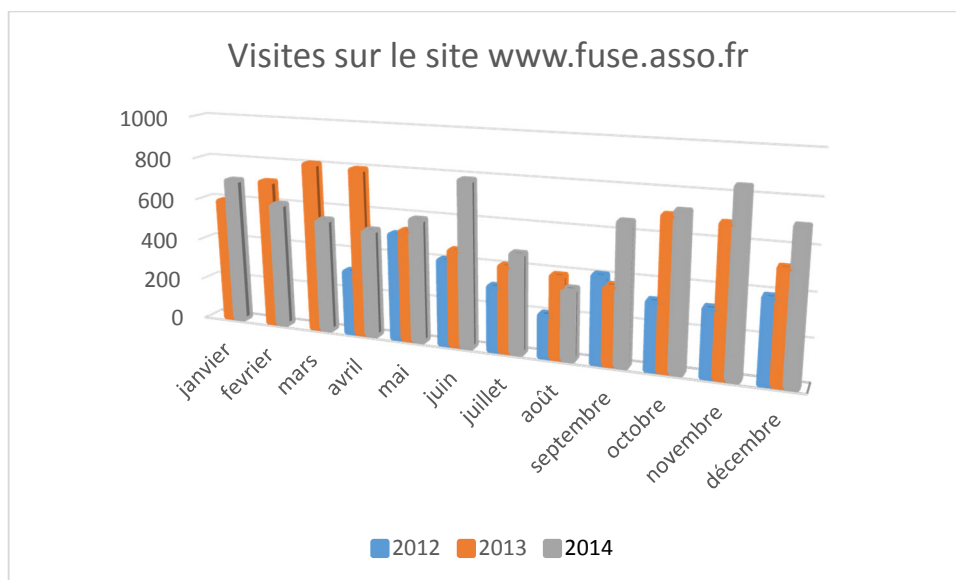
● Le site internet

Le site fait « sur mesure » et mis en place en 2012, est un outil pratique que nous continuons à faire évoluer en fonction de nos besoins et des constats.

Le nombre de visiteurs n'est pas négligeable et en augmentation constante depuis son lancement : 2 490 en 2012, 4 475 en 2013, 5 530 en 2014.

Les inscriptions en ligne fonctionnent très bien et permettent d'avoir des fichiers adhérents précisément renseignés sans que cela soit trop lourd à gérer. L'outil a été amélioré afin que les membres du bureau de FUSE puisse extraire très simplement les fichiers sous forme de fichier excel en cas de besoin, selon les critères souhaités. Le service de paiement en ligne (via paypal) fonctionne bien et est très utilisé par les adhérents individuels.

La mise en place d'un module de petites annonces (job et logement) a été préparée par Benjamin Gastaud, stagiaire du CELSA que nous avons accueilli pendant trois mois. Ce module n'a pas encore mis en place faute de temps des administrateurs mais devrait être lancé courant 2015.



Parmi les nouveautés de cette année une carte en accès libre permet de visualiser les adhérents de FUSE en France (rubrique nos adhérents dans le menu de gauche). Par souci de confidentialité, les points situant les adhérents individuels et étudiants ne renvoient pas à l'adresse précise mais à la localité. Pour les associations, il est prévu que le point renvoie à l'adresse du site internet quand celui-ci est renseigné dans la fiche d'inscription.

● Réseaux de diffusion

Le site est associé à un outil de création de newsletter qui permet d'envoyer newsletter ou informations spécifiques à notre listing d'adhérents ainsi qu'aux personnes extérieures inscrites spécifiquement à la newsletter (au total 500 destinataires).

L'annuaire des contacts mis en place, organisé et tenu à jour notamment pour répertorier les adresses des 180 associations de parents d'élèves des conservatoires, ainsi qu'un répertoire des adresses électroniques des conservatoires agréés (CRR et certains CRD) ont été complétés grâce à nos nombreux contacts via les fédérations dont nous faisons partie et avec lesquels nous collaborons. Nous avons également constitué un fichier de contacts des DRAC, des préfets et un fichier « presse ».

● Couverture par les médias

La fédération est de mieux en mieux identifiée et, par suite, de plus en plus sollicitée par des journalistes pour des compléments d'information et des prises de position.

Une tribune signée par Marie Claire Martel est parue dans la revue Juris Culture en décembre dernier.

France Musique est un excellent relais notamment pour les réactions « à chaud » sur des sujets sensibles comme les bourses, le soutien aux conservatoires, ou autres.

Nous avons développé avec la Lettre du Musicien un partenariat : cet organe de presse indépendant très spécifique relaie très fidèlement notre actualité : il nous a semblé pertinent de formaliser un partenariat. La Lettre du Musicien est partenaire de nos événements les plus importants (par exemple notre prochain colloque). Nous bénéficions de tarif négocié pour des encarts dans le magazine.

Les services aux usagers

FUSE s'engage auprès de ses adhérents afin de les aider à répondre aux problèmes qu'ils rencontrent : communication d'information documentaire, discussion autour de la problématique rencontrée, mise en contact avec des interlocuteurs pertinents, interpellation des responsables concernés.

● Réponses aux questions des usagers

- réponse aux sollicitations des usagers par mail ou téléphone, rencontre avec les associations
- mise en place d'un suivi des interrogations
- production de fiches pratiques sur les thèmes récurrents

● Soutien aux usagers (individuels et associations)

- aide à la mise en place d'un argumentaire, d'une stratégie
- courriers pour soutenir l'action des usagers, interpellation des interlocuteurs (direction, mairie, DRAC...)
- soutien par des actions en justice porté par des adhérents : en 2014, deux dossiers concernant la gratuité de la scolarité pour les élèves en classe CHAM à Lille et à Lyon.

- **Assurance responsabilité civile association** : cette couverture est assurée à nos associations adhérentes par VERSPIEREN et est incluse dans le montant de l'adhésion.
- **Assurances instruments de musique grâce au contrat groupe Harmonie, négocié auprès de Verspieren** : offre de services clés en main pour les associations ou en direct pour les adhérents. Nouveauté fin 2014, nous avons signé une convention avec Verspieren qui lui permet de faire souscrire l'adhésion à FUSE au moment de la souscription du contrat Harmonie. Début 2015 le nombre de contrat Harmonie s'élève à 530
- **Spectacles à tarif préférentiel** : c'est une offre du réseau Ile de France, encore trop peu diffusée auprès des adhérents des associations.
- **La Lettre du Musicien** : une offre tarifaire préférentielle est proposée aux adhérents de FUSE.
- **Arpèges, librairie musicale parisienne (avec vente en ligne), location d'instruments** : une offre tarifaire préférentielle est proposée à tous nos adhérents.

Dossiers de fond suivis au niveau fédéral

● La loi d'orientation sur la création artistique

Le projet LORCA (loi d'orientation artistique) initialement prévu pour être voté courant 2014 a finalement été repoussé à 2015 pour être inclus dans une loi qui couvre également le patrimoine et la création numérique.

Si l'on retrouve bien les dispositions relatives à l'enseignement spécialisé et à l'enseignement supérieur, en revanche, l'article consacré aux pratiques en amateur a pour l'instant disparu du projet. Néanmoins, les dispositions pourraient être réintégrées via un amendement après concertation avec les différentes parties prenantes du sujet. C'est donc un dossier que nous continuons à suivre.

● Le devenir de la loi de 2004, notamment sur l'enseignement artistique pré-professionnel et sur le classement des conservatoires

Ce sujet devait être traité dans la LORCA mais il semblerait que l'article prévu ait disparu dans le nouveau projet de loi. C'est donc un dossier à suivre avec une attention toute particulière en 2015

● Le statut des « grands élèves » de conservatoire

Suite à nos sollicitations une réunion de travail a été organisée en février 2014 au ministère de la Culture sur la question du statut des grands élèves réunissant fonctionnaires, directeurs, professeurs et représentants des élèves. Le travail de fond pour sécuriser l'accès des grands élèves à la sécurité sociale et leur ouvrir accès à des droits sociaux a semblé s'engager mais le dossier peine à avancer.

● Les aides individuelles sous conditions de ressources à destination des grands élèves

Comme cela nous avait été garanti fin 2013, ces aides 2014 ont été distribuées au printemps et en début d'été, avec deux nouveautés dans le dispositif ; une prime de 300 € pour la dernière année diplômante et l'impossibilité pour les élèves en perfectionnement d'y avoir accès.

Toutes les régions ont été servies mais notre suivi du dossier nous a montré qu'il y a beaucoup de pressions exercées sur les conservatoires pour limiter le nombre de dossiers remontés. De ce fait, l'intégralité des sommes provisionnées par le Ministère n'a pas été finalement reversée aux familles.

Pour 2015, nous avons reçu l'assurance que le dispositif est maintenu et financé ; la circulaire vient d'être diffusée auprès des DRAC.

● Les baisses de financement des conservatoires

Ces baisses sont dues pour partie au désengagement de l'état, mais également des conseils généraux ou des nouvelles équipes municipales qui ont parfois décidé de diminuer les fonds alloués aux conservatoires.

Fuse a été au côté des adhérents et des associations dont les établissements : présence effective, lettre aux collectivités concernées, relai des infos via le site de FUSE et de l'inf'FUSE.

Les conséquences de ces baisses sont multiples: la diminution du nombre d'heures d'enseignement, d'élèves, des projets collectifs ou à destination des scolaires, l'augmentation des tarifs, le durcissement des conditions d'accueil pour les non-résidents et/ou les adultes...

● L'articulation entre l'éducation artistique et culturelle et l'enseignement artistique

Les réflexions autour de l'EAC (éducation artistique et culturelle) ont été cette année encore très présentes. Nous y avons participé et avons systématiquement relayé la nécessité d'une articulation entre l'EAC et l'enseignement artistique : ces deux axes ne doivent pas être opposés.

● Les classes CHAM/CHAD/CHAT

Ce dossier n'est pas dans l'actualité du ministère de la Culture. Pourtant sur le terrain, des centaines de dispositifs existent. Convention, répartition des élèves dans les classes, choix des écoles concernés, difficile interaction entre équipes pédagogiques des établissements scolaires et des conservatoires : les sujets de travail sur le terrain ne manquent pas.

Fuse a été au côté de ses adhérents sur ces questions. La gratuité de ces dispositifs est souvent remise en cause et FUSE a soutenu les actions de ses adhérents (individuels et associations dans les villes de Bourges Lille et Lyon).

- **La filière TMD** : cette section est encore pour cette année restée dans un statu quo complet.
- **La réaffirmation de la qualité du réseau des conservatoires**

Les conservatoires et l'enseignement qui y est prodigué sont la cible de très nombreuses critiques : la plupart ne sont pas fondées et recouvrent simplement l'énoncé de lieux communs inexacts.

Ce discours, porté par certains élus ou administrations publiques, et relayé par les médias sans recul, est extrêmement néfaste pour l'enseignement artistique spécialisé. FUSE a décidé donc de se mobiliser pour pointer les contre-vérités et surtout essayer de participer à une dynamique positive qui valorise les points forts et les bonnes pratiques.

FUSE, lieu d'échanges, de réflexion et de débat

Après une année 2013 particulièrement riche en événements, l'année 2014 a été une année de transition mais également chargée en actions.

- **Colloques**

Les colloques demandent un investissement important à la fédération et sont l'occasion de créer des contacts et d'insérer durablement FUSE parmi les structures qui réfléchissent sur les questions liées à l'enseignement et à la pratique artistique ; Après deux colloques organisés en 2013, le colloque « Jouons collectif » initialement prévu en fin 2014 a finalement été calé au printemps 2015. Néanmoins, la finalisation des actes du colloque Profession ? Amateur ? et le travail préparatoire pour le colloque à venir ont été effectués pendant 2014. Avec « Jouons collectif » nous ouvrons un nouveau cycle qui sera recentré autour des conservatoires.

- **Grand débat** : "l'enfant au conservatoire, un projet familial", à l'occasion de notre journée nationale en février 2014.
- **« Carte Blanche à... »**

Nous avons invité Chrystel Marchand, directrice du conservatoire du XIVème arrondissement de Paris, qui est partie trois mois en mission d'observation à Berlin. Elle nous a fait une présentation de l'organisation de l'enseignement public de la musique à Berlin qui était absolument passionnante (compte rendu à retrouver sur le www.fuse.asso.fr).

- **Journées de formation**

Les journées d'échanges et de débats visent à la fois à favoriser les échanges d'expériences, et à former les représentants des usagers aux thématiques approfondies par FUSE, diffuser l'information et recueillir les réactions, s'appuyer sur une réflexion collective et partager les prises de décision. Elles bénéficient d'un soutien financier du Fond National de Développement de la Vie Associative.

En 2014, des journées ont été organisées sur le modèle des journées 2013 « quelles places pour nos associations au sein du conservatoire » notamment en région Centre.

Une fédération qui tisse des liens

Les incontournables

- **Le ministère de la Culture- DGCA, direction générale de la création artistique-DRAC en région**
 - rencontre avec le directeur adjoint de cabinet
 - rencontres avec le bureau des enseignements et celui des pratiques amateurs : suivi du dossier des bourses, statut des grands élèves
 - participation à des réunions de travail sur la rédaction de la loi d'orientation de la création artistique notamment sur l'enseignement supérieur, la pratique amateur et la présence des enfants sur scène
 - réunion de travail sur le statut des grands élèves
 - suivi du versement des aides individuelles aux grands élèves auprès des DRAC.
- **Les élus** : échange sur les dossiers en cours

- **CESE (conseil économique social et environnemental)** : auditions via la COFAC sur la problématique de l'EAC et de la pratique en amateur
- **Les associations de directeurs (Conservatoires de France, UNDC, FFEM, SPEDIC)** : échanges et participations aux journées organisées par ces associations

Echanger et travailler sur des problématiques précises

- **Fédélima**
Participation à la réflexion sur « la pratique amateur dans les musiques actuelles ? »
Participation et intervention lors des journées professionnelles organisées par cette fédération à Castres
- **L'Amirésol (association des professeurs de violon)** : pas de présence cette année à leurs rencontres professionnelles, mais des échanges toujours très fournis.
- **L'ANPAD (association nationale des professeurs d'art dramatique)** : participation et intervention lors de réunions de travail.
- **L'APFM (association nationale des professeurs de formation musicale)** : échanges et intervention lors de leurs journées d'étude.

Les partenariats

- **Assurance Verspieren** : au-delà du contrat groupe Harmonie, cette année aura marqué une nouvelle étape dans notre partenariat avec la signature d'une convention en novembre qui formalise nos liens. Fin 2014, nous avons commencé à travailler sur notre futur stand commun pour Musicora 2015.
- **La lettre du Musicien** : dans la logique de 2013, 2014 a été une année de consolidation de nos échanges, et de notre partenariat ; La lettre du Musicien sera notamment partenaire de notre prochain colloque
- **Arpèges Paris** : mise en place d'un partenariat garantissant 10 % de réduction aux adhérents de FUSE pour les adhérents individuels et des conditions privilégiées pour les commandes groupées des associations.

Une fédération qui représente ses adhérents

FUSE participe aux événements organisés par ses partenaires ou d'autres manifestations afin d'une part de s'informer, se former et approfondir ses connaissances de certaines thématiques et d'autre part, porter la parole des usagers, un point de vue souvent original au sein de rencontres constituées pour l'essentiel, de professionnels et d'experts.

La représentation de FUSE dans ces manifestations est assurée en général par des administrateurs. La variété des thèmes et des organisateurs permet de mieux cerner la palette très large des centres d'intérêt de la fédération.

En 2014, FUSE a assisté et participé aux manifestations suivantes :

- Congrès UNDC, intervention à la table ronde « nouveaux rythmes scolaires »
- BIS 2014, biennale internationale du spectacle à Nantes
- Journées d'études Conservatoire de France « L'éducation artistique et culturelle, une mission à partager »
- Congrès FFEM « La pratique des arts : une chance pour l'enfant, une chance pour la société. »
- Réunion travail Fédélima groupe de travail « musicien amateur » Lorient
- Colloque au Sénat sur "Les défis de l'éducation artistique et culturelle pour tous, de la maternelle à l'université"
- Journées professionnelles de la FEDELIMA à Castres
- Université d'été de la COFAC à Avignon
- Colloque ANPAD à Avignon
- Séminaire FEVIS/NACRE à Echirrolles "Le renouveau des musiques classiques et contemporaines, du baroque à la création."
- Colloque APFM : participation et intervention
- Réseau National Musique et Handicap : Journée Musique et Handicap du Conseil général 92
- Journée de formation ARIAM rencontre « l'apprentissage en grand ensemble hors conservatoire »
- Journée de travail le CRY et le RIF « Ateliers pédagogiques musique dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, enjeux et premiers retours d'expériences »